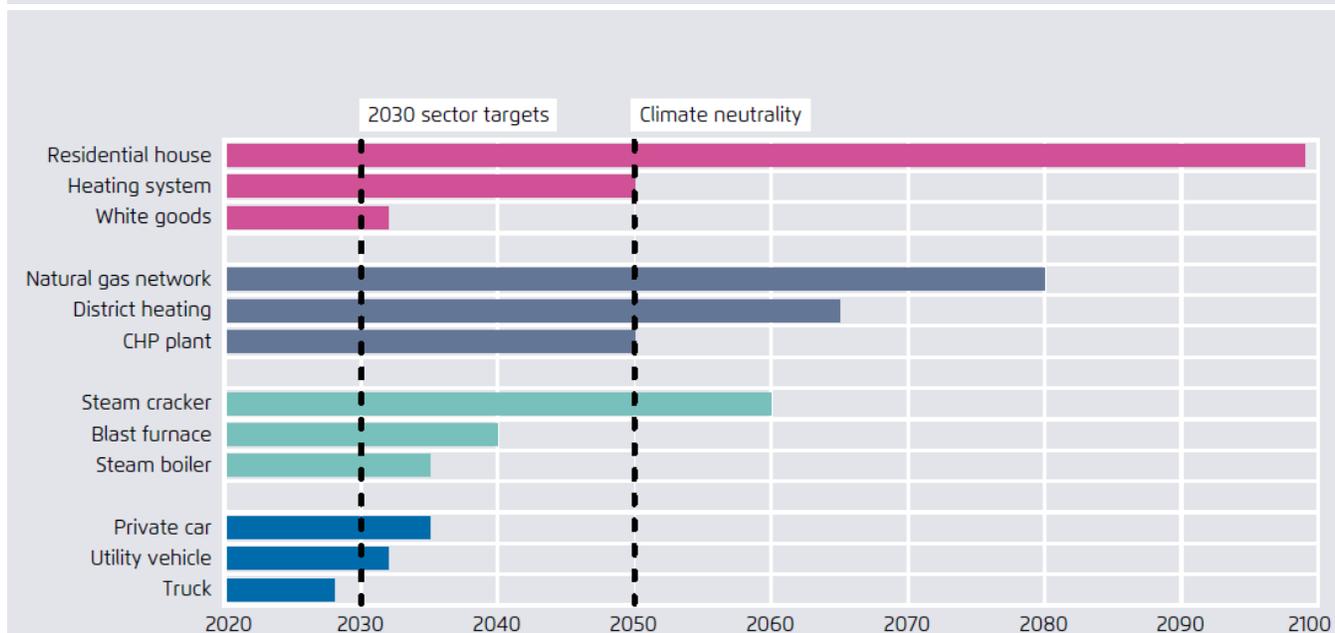


Que peut-on tirer du plan de relance allemand ?

MURIELLE GAGNEBIN
BERLIN, 08.07.2020

Des efforts importants sont nécessaires pour permettre l'atteinte des objectifs climatiques nationaux et européens

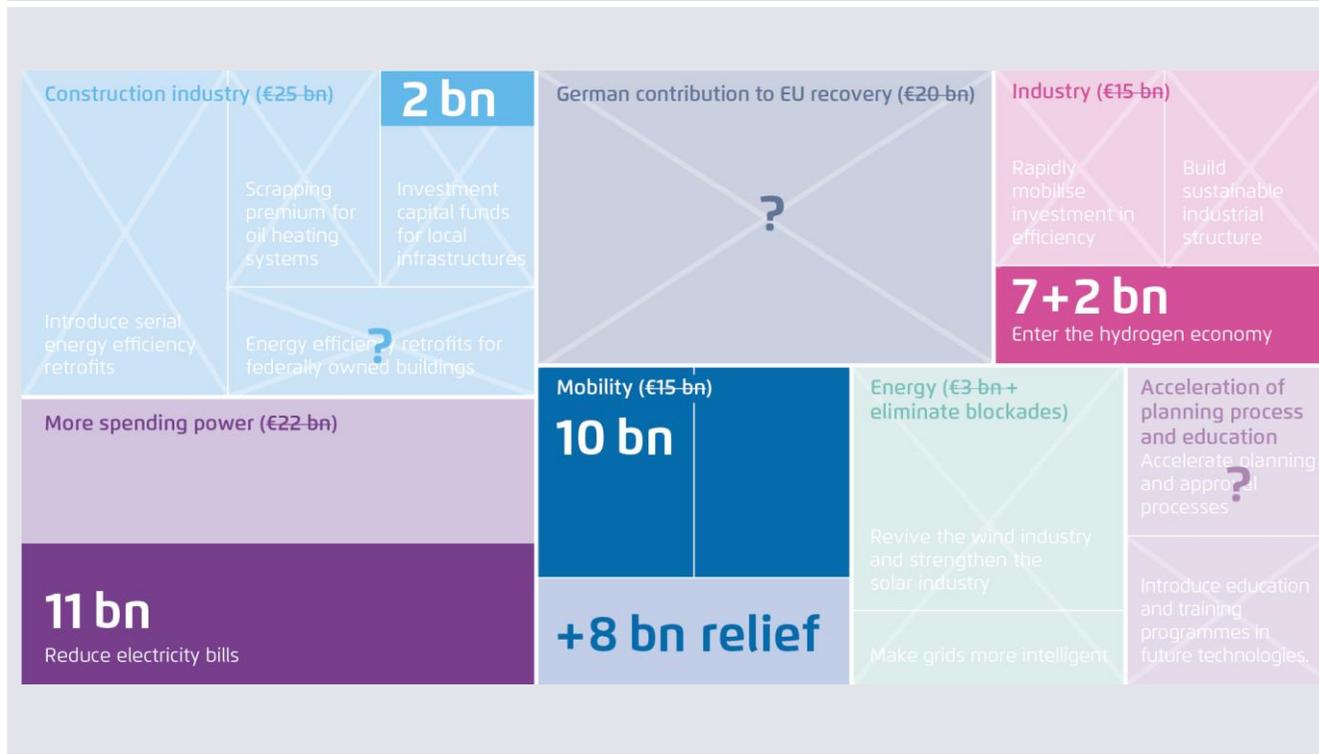
Durée de vie des produits et technologies mis en service en 2020



- Malgré son programme de protection du climat (Klimaschutzprogramm, 09/2019) et la loi récemment entérinée sur la sortie du charbon (Kohleausstiegsgesetz), l'Allemagne n'atteindrait pas ses objectifs climatiques pour 2030 (-55% émissions GES /1990)
- Au niveau européen, Agora estime le déficit d'investissement sur 2021-2028 pour atteindre -40/-45% d'émissions de GES dans les secteurs industriel, électrique, du bâtiment et des transports à 2.443 Mds€
- Négociations à venir sur un rehaussement des ambitions pour 2030 au niveau européen
- Importance de coupler les enjeux climatiques avec le plan de relance car les mesures prises auront un impact climatique à long terme

Le gouvernement allemand a dévoilé un plan de relance „vert clair“ de 130 milliards d’euros, dont 32 en faveur du climat

Comparaison aux propositions formulées par Agora Energiewende



Agora Energiewende

- **11 Mds€ : Baisse légère de la contribution EEG*** (équivalent ex-CSPE), réduisant la facture électrique des ménages et PME
- **Mobilité : ~10 Mds€**
 - Pas de soutien aux véhicules thermiques !
 - Doublement de la part fédérale du bonus écologique pour les VE (2,2 Mds€)
 - Développement d’une infrastructure de recharge et d’une filière batteries (2,5 Mds€)
 - Modernisation des flottes poids lourds, maritimes et aériennes (3,2 Mds€)
 - Soutien aux transports publics (2,5 Mds€)
- **Filière hydrogène vert : 9 Mds€**
- **Rénovation énergétique des bâtiments : +2 Mds€** sur la période 2020-2021, soit 5 Mds€ au total

* Elle passera de 6,757 c€/kWh actuellement à 6,5 c€/kWh dès 2021 et 6 ct/kWh en 2022.

Des mesures plus ambitieuses restent nécessaires, notamment dans le secteur électrique, des bâtiments, ou de l'industrie

Mesure controversée

- Mesure phare et inattendue, la baisse transitoire de 3 points de TVA (19% → 16%) pour un coût de 20 Mds€, pour améliorer le pouvoir d'achat
 - Soutien indirect au secteur automobile
 - Favorise la consommation des énergies fossiles

Mesures à renforcer

- Mesures en faveur du **développement des ENR** : des appels d'offres additionnels ou mesures pour accroître l'acceptation des projets restent nécessaires
- Une baisse plus importante de la contribution EEG compensée par les revenus de la taxe CO₂ serait utile
- Un programme plus large et innovant pour la **rénovation des bâtiments**
- Un programme pour l'**industrie** avec un budget dédié allant au-delà des contrats pour la différence pour le carbone (CCfD) pour des projets pilotes H2 et les quotas de carburants synthétiques et quotas d'acier vert à l'étude, notamment dans la sidérurgie, la chimie, le ciment...

Pour être en accord avec le Pacte vert, le budget européen doit davantage allouer les fonds aux mesures en faveur du climat et se doter d'une gouvernance adaptée

Dispositifs possibles

- Stipuler une part de 40% (au lieu de 25%) dans toutes les lignes budgétaires dédiée aux mesures en faveur du climat
- Développer des initiatives clés européennes :
 - Tripler le rythme de déploiement des énergies solaires et éoliennes
 - Tripler le rythme des rénovations globales des bâtiments
 - Décarboner les réseaux de chaleur urbains
 - Déployer un réseau rural européen de bornes de recharge pour VE
 - Construire un réseau ferré rapide européen
 - Lancer une filière hydrogène propre et une industrie propre
- Publier une liste d'activités carbonées exclues des financements UE

Gouvernance requise

- Assurer la cohérence des mesures entre les différentes procédures de planification: PNEC, plan de Transition juste, plan de Relance et de Résilience
- Définir le rôle de la taxonomie européenne dans la mise en œuvre nationale des programmes d'investissement
- Prévoir une revue du budget en 2024 après la mise à jour du Cadre d'action en matière de climat et d'énergie d'ici à 2030